**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)**

**Rapport de mise à jour semestriel**

**(Janvier au juin 2012)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Numéro et titre du projet** | **PBF CAF -K-12** : Prévention de recrutement, démobilisation et réintégration socioéconomique des enfants associés aux forces et groupes armés et autres enfants et femmes vulnérables dans les zones de conflits 2ème phase. | | | | |
| **Agence bénéficière** | UNICEF-UNFPA-PAM | | | | |
| **Partenaires d’exécution (Agence Gouvernementale, Agences ONU, Organisations de la Société Civile)** | Conseil Danois des Refugiés (DRC), Jeunesse Pionnière Nationale (JPN), International Rescue Committee (IRC) | | | | |
| **Lieu**: | Préfectures de l’Ouham, Ouham Pendé, Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran, Vakaga et Haute Kotto | | | | |
| **Objectifs du projet** | Les enfants victimes des conflits armés et /ou en contact avec la loi ont accès un système soutien psychosocial et de protection juridique conforme aux normes internationales. | | | | |
| **Effets escomptés** | * Tous les enfants associés aux groupes armés, y compris ceux se trouvant dans les forces d'autodéfense sont démobilisés et réinsérés dans les familles et communautés. * Une réduction de la vulnérabilité des ex-Enfants Associés aux Groupes Armés (EAFGA) (y compris les forces d'autodéfense), Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), survivants des Violences basées sue le Genre (VBG) et autres enfants et femmes vulnérables. * Les mécanismes de documentation, monitoring et rapportage des violations graves des droits des enfants en situation des conflits tels que décrits par la Résolution 1612 sont consolidés et rendus opérationnels au niveau national | | | | |
| **Fonds engagés du budget total alloué[[1]](#footnote-1)** | **US$ 1,150,000**  UNICEF : US$ 800,000  UNFPA: US$ 350,000 | | **% de fonds engagés / budget total alloué:** | **100,00%**  UNICEF : 100,00%  UNFPA: 100,00% | |
| **Fonds dépensés[[2]](#footnote-2) du budget total alloué:** | **US$ 1,061,871**  UNICEF : US$ 799,832  UNFPA: US$ 262,039 | | **% de fonds dépensés / budget total alloué:** | **70,79%**  UNICEF : 99,98%  UNFPA: 74,87% | |
| **Date d’approbation :**  **Date de démarrage :**  **Date de clôture prévue:** | 10 Août 2010  19 Octobre 2010  29 Février 2012 | | **Retard éventuel (mois):** |  | |
| **Résultats atteints (30 juin 2012):**   1. **Effets escomptés du Plan Prioritaire**   **(avec référence au cadre des**  **résultat stratégique du FCP)**  **a) Indicateurs et cibles actuelles par rapport aux prévisions annuelles** | | *Note* :  Résultat du Plan Prioritaire Révisé  Les populations vulnérables (enfants associés aux forces et groupes armés, les femmes, les victimes de VSBG, etc.) ressentent les dividendes de la paix dans leur milieu.  Réf. PMP : Indicateurs  1.3. DDR : Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF ayant abouti à la réintégration des ex-combattants au sein des communautés.  3.1. Nombre de « programme-pays » appuyés par le PBF où les jeunes reconnaissent les opportunités d’emploi comme étant des dividendes de la paix, accroissant ainsi leur confiance dans l’Etat et la légitimité de sa construction.  3.2. Nombre de « programme-pays » appuyés par le PBF générant des moyens de subsistance durables réglant les fluctuations de l’offre et la demande du marché.  Indicateurs du Plan Prioritaire Révisé   1. L’alphabétisation, scolarisation et formation professionnelle des démobilisés et des EAFGA ; 2. La réinsertion socio-économique des démobilisés dans leurs communautés d’origine.   - *Expliquez brièvement pour chaque indicateur dans quelle mesure le projet contribue aux effets escomptés attendus du Plan Prioritaire? (si inexistant, faites référence au cadre des résultats stratégiques du FCP)*  **UNICEF**  - L’accès à l’éducation, la formation professionnelle et les activités génératrices de revenue contribuent à assurer une réinsertion durable des EFGA et à réduire le risque de nouveau recrutement.  Le travail de mobilisation et sensibilisation conduits auprès des communautés sur les droits des enfants est en particulier la prévention des situations d’abus, violence et exploitation assurent un environnement protecteur pour le retour des enfants dans leurs communautés.  **UNFPA**  Les jeunes jadis vulnérables face aux Groupes et Forces Armées font désormais partie des acteurs locaux de développement, Aussi, de retour chez eux, ils sont appréciés par les autorités locales et leurs familles respectives qui ont constaté un changement positif dans leurs comportements, faisant d’eux des modèles pour les autres jeunes dans leurs communautés. Les jeunes exercent en groupement des AGR qui leur permettent de s’auto prendre en charge.  - *Qu’est ce qui a été réalisé mi-parcours par rapport aux cibles initiales de l’année 2012? Voir la sommaire cumulative en bas de toutes les activités réalisées depuis le début du projet jusqu’à la date de clôture en février 2012.*  - *Est-ce que les résultats atteints changent les causes de conflits?*  **UNICEF**  L’accès aux services de base et à des nouvelles opportunités socio-économiques ouvre aux enfants des perspectives positives pour construit leur future, réduisant le risque d’enrôlement dans les groupes armés.  - *Qu’est-ce que sont les contraintes, ou des risques imprévus, qui nécessitent des actions immédiates ? Voir la partie 2 en bas ou les actions correctives sont décrits pour tous les résultats.*  **UNFPA**  Retour de conflit dans les zones, et absence de missions suivi des jeunes, et l’état défectueux des routes pour la commercialisation des produits et l’approvisionnement des groupements de jeunes en matières premières. | | | *Actions correctives proposées pour adresser les contraintes et risques* |
| 1. **Résultats immédiats**   **( = produits projet)**  **(avec référence aux indicateurs et cibles actuelles par rapport aux prévisions annuelles)** | | *Note* :  - Expliquez brièvement pour chaque indicateur des différents résultats immédiats qu’est ce qui a été réalisé mi-parcours par rapport aux cibles initiales de l’année 2012?  - Est-ce que l’état d’avancement est satisfaisant pour atteindre les effets escomptes du Plan Prioritaire?  - Qu’est-ce que sont les contraintes actuelles qui nécessitent des actions correctives pour améliorer la performance du projet?    **UNICEF**  **Résultat 1.1**:  Maintien de la capacité des CTO à fournir des soins et protection aux enfants démobilisés et autres enfants vulnérables ayant besoin de prise en charge temporaire.  **Indicateurs** :   * Nombre d’enfants référés au CTO pour leur prise en charge ; * Nombre d’EAFGA réunifiés ; * Type et qualité d’activités offertes aux enfants au niveau du CTO.   **Réalisations accomplies :**  En 2011, l’UNICEF et DRC avait signé un accord de partenariat pour la prise en charge de 400 enfants anciens EAFGA afin d’assurer un suivi continu de leur réinsertion communautaire et des projets individuels ou en groupe pour leur offrir des nouvelles opportunités socio-économiques.  En fin janvier 2012, à travers DRC, l’UNICEF a distribué des kits agricoles à 400 enfants anciennement associés aux groupes d’auto-défenses afin de faciliter la réinsertion socioéconomique des enfants. Le kit reçu par chaque enfant était composé d’une machette, d’une lime de petit modèle, d’un cordeau de 20 mètres, d’une houe de labour et de deux houes de sarclage pour faciliter leur réinsertion. Une attention particulière a été apportée à la qualité des outils achetés pour cette distribution. Ce kit devrait donc permettre de faire trois saisons agricoles.  En mars 2012, l’UNICEF a distribué dix tonnes de semences d’arachide aux groupements et producteurs de la zone de Taley pour les distribuer aux 400 enfants. Tout le mois de mars a été consacré à la distribution de ces semences. | | | *Actions correctives proposées pour adresser les contraintes et risques rencontrés*  **UNICEF** |
|  | | **UNICEF**  **Résultat attendu 2.1** : Les capacités des réseaux communautaires de protection des enfants et des femmes établis et les ONG locales à assurer le suivi et la protection des enfants et femmes vulnérables, en particulier ceux associés aux groupes armés, ceux victimes d'abus et exploitations sexuelles et autres enfants et femmes à risque sont renforcées.  **Indicateurs** :   * Au moins 90 réseau de protection de l’enfant contenant chacun contenant chacun au moins 15 membres sont établis, soutenus et ont des mécanismes en place pour assurer la protection des enfants. * Nombre d’enfants vulnérables et types de cas identifiés par les communautés. * Nombre de cas traités et types de réponses apportées.   **Réalisations accomplies :**  Dans le cadre de l’accord de partenariat entre l’UNICEF et DRC, en 2011 23 réseaux communautaires de protection de l’enfant étaient établis et rendus fonctionnels.  En 2012, 975 membres de la communauté dans la sous-préfecture de Paoua ont été formés sur la Convention relative aux Droits de l’Enfant, sur les discriminations communautaires à l’égard des femmes et sur les droits humains.  En 2012, 809 personnes ont été formées sur la Résolution 1612 dont membres de la communauté, autorités communales, religieuses et chefs de village, groupement ou quartier, leaders communautaires, enseignants, élèves et ex-EAFGA.  Environ 60 violations de la RCS 1612 identifiées depuis le début du projet, particulièrement dans le nord, nord-est et sud-est. | | | **UNICEF**  **Contrainte(s)** :  Le retard pris dans la formation des Comités de Protection est dû au fait que de nombreux Comités de Protection ne maîtrisent pas encore la protection des droits de l’enfant.  **Solution(s) Proposée(s)** :  Des rappels et rafraichissements ont été nécessaires avant d’envisager de les former sur la Résolution 1612 et 1882.  **UNICEF**  **Contrainte(s)** :   * Le nombre d’agents protection pour faire le suivi de ce projet n’avait pas été correctement estimé au départ. L’équipe Protection dans la région de l’Ouham Pendé ne comprenait que quatre agents pour couvrir le suivi de 1,000 enfants vulnérables ce qui était insuffisant.   **Solution(s) Proposée(s)** :   * L’équipe a pu être renforcée grâce à la révision budgétaire du mois de février par le recrutement de deux consultants dès le mois de mars afin d’atteindre les objectifs du projet.   **UNFPA**  **Contrainte(s)** :  les multiples attaques perpétrées par les différends groupes armés sévissant dans la zone dont entre autres ; l’opération conjointe armée Centrafricaine et Armée Tchadienne pour neutraliser la base du Front Populaire pour le Redressement (FPF) du Général BABLADE ont réduit la périodicité des activités dans les localités.  **Solution(s) Proposée(s)** :  Demande de prolongation des activités du projet au 30 Juin 2012  **UNICEF**  **Contrainte(s)** :   * Les victimes de VSBG ne se manifestent pas auprès des services et cliniques.   **Solution(s) Proposée(s)** :   * Des activités. de sensibilisation ont été menées pour mieux atteindre la population cible. |
|  | | **Résultat 2.2.**  Les enfants vulnérables ont accès à une formation en compétence de vie appropriée à travers la mise en place des espaces amis des enfants. Ils ont accès à une assistance psychosociale intégrée de qualité et à des activités génératrices de revenus adaptées garantissant leur autonomie dans la vie adulte.  **Indicateurs** :   * Nombre d’espaces amis d’enfants(EAE) établis et rendus fonctionnels. * Types et qualité d’activités offertes par les EAE. * Nombre d’enfants fréquentant journalièrement les EAE. * Nombre d’enfants bénéficiant d’AGR selon les critères établis.   **Réalisations accomplies :**  **UNICEF**  Toujours dans le cadre de l’accord de partenariat entre l’UNICEF et DRC, en 2011 10 espaces amis des enfants sont mis en place sur les axes Bavara-Gbangba-Gbindia et l’axe Bavara-Taley. Mille enfants et jeunes ont été identifiés pour la formation sur les compétences de vie. La formation de trois mois pour 300 jeunes vulnérables (dont 66 filles et 234 garçons) aux petits métiers a commencé à Boubou, Bossangoa.  Les deux plateformes multifonctionnelles mises en place par DRC depuis la fin de l’année 2010 sont toujours opérationnelles à Betoko et Nangha Boguila. On estime à 10 000 le nombre d’enfants bénéficiant indirectement de ces structures.  En 2012, 130 enfants anciennement associés aux groupes d’auto-défenses ont été identifiés pour recevoir des kits pour les activités génératrices de revenue (AGR), et 118 ont reçu une formation en gestion.  **UNFPA**   * Organisation de mission pour le retour des 256 jeunes dans leurs localités d’origine après leur formation aux petits métiers ; * Organisation d’une réunion bilan à mi-parcours des activités du projet, * Achat des kits de réinsertion des jeunes dans leurs localités après leur retour du centre de la formation, * Plaidoyer pour l’implication des autorités administratives et locales dans les activités de suivi et d’encadrement des groupements des jeunes créés dans le cadre du projet. * Dotations en kit AGR des 42 groupements de jeunes qui participent à la consolidation de la paix à travers les activités communautaires et le renforcement des capacités de leurs pairs dans leurs localités respectives, * Mise en place de 7 (sept comités locaux de pilotage composés de 49 membres, dont (09 femmes et 40 hommes), du projet dans les villes de Kaga-Bandoro, Kabo, Batangafo, Paoua et Bozoum qui plaident pour la reconnaissance officielle de groupements créés, assurent le suivi et l’encadrement des groupements des jeunes dans l’exercice des activités génératrice de revenus, font la promotion des groupements des jeunes auprès des structures intervenant dans leurs localités respectives, et facilitent l’acquisition des matières premières auprès des fournisseurs locaux au profit des groupements des jeunes ; * Le démarrage des travaux de construction des 28 ateliers servant de locaux pour l’exercice des AGR des groupements œuvrant dans les filières de couture, soudure, mécanique, menuiserie et art culinaires ; * Attribution d’un capital pour l’achat des matières premières pour l’exercice des AGR aux 42 groupements et aux 12 jeunes ne faisant pas partie des groupements à cause de l’éloignement de leurs lieux de résidence et les villes, * Organisation de deux missions de suivi des jeunes, * Plaidoyer pour l’implication des autorités administratives et communales dans les activités de suivi et d’encadrement des groupements de jeunes créés dans le cadre du projet, * Plaidoyer pour la reconnaissance officielle des groupements des jeunes. | | |
|  | | **UNICEF**  **Résultat 2.3.**  Une augmentation du nombre des survivants des violences sexuelles et basées sur le genre qui ont accès à des soins de santé, l’appui psychosocial et juridique selon les différents protocoles et directives inter agences pour l’assistance multidisciplinaire aux survivants des violences sexuelles et basées sur le genre identifiés.  **Indicateurs**   * Nombre de survivants de Violences sexuelles et basées sur le genre dentifiés(VSBG) * % de survivants de VSBG qui reçoivent les soins de santé dans les délais reconnus. * Nombre et % de cas de VSBG qui reçoivent le paquet complet d’assistance requis. * Nombre de communautés avec des plans d’action de prévention et réponses aux survivants de Violences sexuelles et basées sur le genre dentifiés(VSBG).   Toujours dans le cadre de l’accord de partenariat entre l’UNICEF et DRC il est prévu d’assurer la prise en charge des femmes et filles victimes de violences sexuelles qui se auto-réfèrent aux cliniques juridiques. Ces cliniques juridiques offrent des services de conseils légaux et l’accès aux services de santé et d’appui psycho-social aux femmes de la communauté. Cependant dans la période couvert par ce rapport, il n’y a pas eu des victimes qui se sont manifestés. Des activités. de sensibilisation ont été menées pour mieux atteindre la population cible ; 281 membres de la communauté et leaders traditionnels ont bénéficié de six formations spécifiques sur la discrimination à l’égard des femmes, les droits de l’homme, les principes de la législation en vigueur et son applicabilité au niveau de l’administration judiciaire locale et le rôle et la mission des comités de protection.  Dans le cadre de la prolongation d’un accord de partenariat entre l’UNICEF et IRC pour la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre dans la préfecture de Bocaranga, les acteurs clés pour influencer le changement de comportement ont été identifiés. | | |
|  | | **UNICEF**  **Résultat 3.1** Les six violations graves des droits de l’enfant en situation de conflit tels que décrits dans les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies (RCS) 1612 et 1888 sont collectées.  **Indicateurs**   * Nombre de cas de violations identifiés et documentés. * Nombre et qualité des rapports sur la résolution 1612 produits * Nombre et types de réponses apportées.   **Réalisations accomplies**  Environ 60 violations de la RCS 1612 identifiées depuis le début du projet, particulièrement dans le nord, nord-est et sud-est.  Un Global Horizontal Note a été élaboré pendant la période couverte par le rapport qui détaille les violations commis par les forces et groupes armés pendant les mois de janvier et février 2012 dans les préfectures de la Nana-Gribizi, Vakaga, Haute-Kotto et Bamingui-Bangoran.  Un rapport consolidé pour 2011 a été élaboré en février 2012 sur la situation des enfants affectés par le conflit en RCA (Report of the Secretary-General on Children and Armed Conflict in the Central African Republic). | | |
|  | | **UNICEF**  **Résultat 3.2.**  Les structures nationales et décentralisées du mécanisme de Collecte, Surveillance et Rapportage de la résolution 1612 du conseil de sécurité des Nations Unies sont rendus fonctionnelles.  **Indicateurs**   * Nombre de structures participants aux task forces nationales et locales. * Nombre des réunions des task forces nationales et locales   **Réalisations accomplies**  Une réunion de l’Equipe Pays en charge du Mécanisme de Récolte et Transmission de l’Information relative au RCS 1612 se sont tenues le 16 mars 2012. Les membres ont discuté du rôle de la MICOPAX dans le retrait des enfants associés aux forces et groupes armé et de la formation MRM programmée pour le mois d’avril 2012. | | |
| **(3) Conclusions sur les leçons a tirées** par rapport aux contributions du projet aux objectifs du Plan Prioritaire, et la réduction des risques des conflits. Qu’est ce qui marche bien, ou moins bien ?  **UNICEF**  Le projet a montré encore une fois l’importance du travail à base communautaire, à travers les comités de protection, les autorités locales et les leaders d’opinion, dans la prévention du recrutement des enfants et au même temps dans la construction d’un environnement protecteur pour une réinsertion durable des enfants EAFGA dans leurs communautés d’origine. La possibilité d’élaborer des projets de vie individuelle, offrant différentes options de réintégration socio-économique, selon le profile et le souhait de l’enfant (éducation, alphabétisation, formation professionnelle, etc.) a constitué également un atout du projet. L’utilisation des plateformes multifonctionnelles a permis également l’accès à un revenu aux familles vulnérables et victimes de GBV.  En même temps la réinsertion des EAFGA, aussi bien que d’autres catégories d’enfants vulnérables et les victimes de GBV, se déroule dans un environnement fragilisé par le conflit, dans lequel la plus part des marchés et services de base existant ont été détruits par le conflit. Le renforcement des structures de base, la réhabilitation des routes et des marchés, dans les zones d’origine des bénéficiaires pourrait accroitre d’avantage l’impact du projet et sa durabilité dans le temps.  **UNFPA**  Les activités de formation des jeunes, leur dotation en kits et ateliers ont permis de les responsabiliser dans les efforts d’amélioration de leurs conditions de vie et leur participation au développement de leurs localités respectives. L’approche utilisée, se fondant sur l’identification des métiers par les jeunes, l’implication des maîtres artisans locaux, et la création des comités locaux de pilotage, a permis une appropriation du projet par la population locale. Les groupements des jeunes créés font désormais partie des acteurs locaux de développement, comme ils l’ont fait à Boubou (Ouham)en construisant les murs de deux maisons pour les instituteurs et une chapelle pour l’Eglise catholique du village. Aussi, de retour chez eux, ils sont appréciés par les autorités locales et leurs familles respectives qui ont constaté un changement positif dans leur comportement, faisant d’eux des modèles pour les autres jeunes dans leurs communautés. Ces jeunes participent de plus en plus à la demande des autorités locales, à des services communautaires. Les jeunes formés à Boubou en maçonnerie ont finalisés, à la demande des autorités administratives et communales de la ville de Batangafo, la construction de la maison d’arrêt dont les travaux ont été confiés à une entreprise venant de Bangui.  Grace au projet, le pays s’est doté d’un nouveau centre de formation des jeunes en l’occurrence le centre de formation de Boubou qui va accueillir en juillet 2012 en formation 50 jeunes des zones de conflit recrutés par la JPN à la demande du Président de la République. | | | | |

1. Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences

   2 Paiement (services, travaux) sur les engagements. [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)